



**La lettre de l'association SOLI-MALI**

**SS : 2 rue du Moulin, 85 150 LANDERONDE**

Contacts :

B et JP Artaud: 02 51 47 82 72, M et G Burgevin : 02 41 93 05 02, H et JY Coutret : 02 51 34 20 23  
site : [www.solimali.org](http://www.solimali.org) mail : [soli-mali@wanadoo.fr](mailto:soli-mali@wanadoo.fr)

**N° 44 : Décembre 2013**

## **La route sera longue...**

*Le Mali continue à faire parler de lui...*

*Après les bonnes nouvelles des second et troisième trimestres de cette année (déroute des terroristes du nord, signature des accords de Ouagadougou entre les Touaregs et le gouvernement Malien, élections présidentielles sans incident majeur), des événements dramatiques sont venus ternir le tableau au cours de ce quatrième trimestre (assassinat de deux journalistes Français et, ces derniers jours, déclarations belliqueuses des Touaregs du MNLA vis-à-vis de l'armée malienne).*

*La preuve est ainsi faite, s'il en était besoin, que le chemin est parsemé d'embûches (je n'ose pas dire de « mines », afin de ne pas être accusé de mauvais jeu de mots...) et que la route sera longue, très longue, avant que le pays ne retrouve un fonctionnement « normal », démocratique et que la sérénité règne à nouveau sur les pistes maliennes et dans les rues de Bamako. Le second tour des élections législatives qui se déroulera le 15 décembre permettra-t-il d'asseoir l'autorité de l'état Malien et de lui donner les moyens de régler les énormes problèmes qu'il doit affronter (problème Touareg notamment) ? On peut en douter quand on voit la très faible participation au premier tour et le peu d'enthousiasme suscité par ces élections, au sein d'une population dégoûtée par une classe politique corrompue.*

*Et pourtant, sur place, la vie continue avec son lot de moments heureux, car le peuple malien est avant tout un peuple joyeux, mais aussi son lourd fardeau de difficultés quotidiennes aggravées par une situation économique catastrophique. Soli-Mali a été endeuillée, dernièrement, par le décès de deux jeunes femmes maliennes, mères de famille vivant à Bamako. Ces deux jeunes femmes seraient probablement encore en vie si elles avaient pu bénéficier d'un système de santé décent, digne de ce nom. Les chances ne sont pas les mêmes selon que l'on naît d'un côté ou de l'autre de la Méditerranée...*

*Face à cette réalité, Soli-Mali a décidé de poursuivre son chemin, coûte que coûte, malgré les difficultés liées à la situation actuelle. Dans le compte rendu de l'assemblée générale que vous trouverez à l'intérieur, nous ne vous cachons rien des problèmes que nous avons rencontrés mais, vous le verrez, le bilan est particulièrement encourageant moyennant quelques aménagements dans notre mode de fonctionnement.*

*Comme vous le savez, nous ne pouvons pas grand chose sans votre aide. A la lecture du bilan financier, vous constaterez que vos dons représentent près de 60 % de nos recettes... C'est la raison pour laquelle, une fois de plus, nous faisons appel à votre générosité. Vous trouverez donc, dans cet envoi, le traditionnel « appel de cotisation » qu'il vous faudra retourner avant le 31 décembre si vous voulez bénéficier des avantages fiscaux (66% d'économie d'impôts).*

*Nous comptons sur vous et, d'avance, vous remercions...*

Guy BURGEVIN

# Assemblée Générale

*L'assemblée générale de notre association s'est déroulée, comme d'habitude dans une ambiance très conviviale, à Landeronde (85) le 20 octobre dernier. Dans son « rapport moral », le président Guy Burgevin rappelait que, malgré la situation compliquée qui règne au Mali actuellement, nos actions se poursuivent.*

*Extraits...*

La situation que nous connaissons aujourd'hui au Mali ne peut être isolée de son contexte historique. Petit rappel : **Il y a une an, lors de la dernière assemblée générale**, le pays était scindé en deux : le nord, occupé par des terroristes islamistes et les Touaregs du MNLA, et le sud, dirigé par un militaire (le capitaine Sanogo) arrivé au pouvoir grâce à d'un coup d'état, et son premier ministre (Cheick Modibo Diarra). Ce dernier venait de demander au conseil de sécurité de l'ONU d'adopter une résolution autorisant l'intervention d'une force militaire internationale pour libérer le nord Mali.

**Depuis, de nombreux événements se sont succédés.**

· **le 10 janvier** : les groupes islamistes progressent vers le sud et s'emparent de la localité stratégique de Konna, menaçant Mopti et, à terme, Bamako

· **le 11 janvier** : répondant à l'appel du président malien, les forces françaises interviennent dans le cadre d'une opération de grande envergure baptisée « SERVAL ». En deux mois, l'armée française aidée par un contingent Tchadien libère les villes maliennes occupées (à l'exception de Kidal, où s'est replié le MNLA) et prend le contrôle du nord Mali.

· **le 18 juin** : accord de Ouagadougou entre le pouvoir malien et les rebelles du MNLA, toujours retranchés à Kidal.

· **Le 11 août** : Ibrahim Boubacar Keïta est élu président du Mali.

· **le 24 novembre** : élections législatives

Vu sous cet angle, **tous les problèmes pourraient sembler résolus. En fait, la réalité est beaucoup plus complexe** : la question Touarègue est loin d'être réglée, la ville de Kidal est encore dans les mains du MNLA, l'insécurité demeure dans la plus grande partie du pays malgré la présence des troupes Françaises et de l'ONU (deux journalistes français viennent d'y être assassinés), l'armée malienne reste totalement incapable de prendre le relai des troupes étrangères et le pays demeure coupé en deux (une zone « rouge » où il est « formellement déconseillé de se rendre » et une zone « orange », où il est « déconseillé de se rendre, sauf raisons impératives »...).

**Cette situation a une double**

**conséquence** : elle enfonce un peu plus le peuple malien dans la précarité et elle complique notre action en nous empêchant momentanément de nous rendre sur place. L'absence de voyages risque, à terme, de nous faire apparaître, aux yeux de nos partenaires, comme de simples bailleurs de fonds. Enfin, les possibilités de « dérives » ne doivent pas être sous-estimées. Afin d'y palier, le conseil d'administration, a plusieurs reprises, a relevé le niveau d'exigences dans tous les lieux où nous intervenons (comptabilité rigoureuse, justificatifs des dépenses, nouvelles fréquentes, photographies des réalisations, etc...). Grâce à ces mesures, nos actions se sont poursuivies tout au long de l'année dans de bonnes conditions.

Ajoutons à cela que les hasards de la vie nous ont fait rencontrer Annie, une Franco-Malienne qui vit une bonne partie de l'année à Bamako, et qui a accepté de jouer le rôle de « facilitatrice » auprès de nos partenaires. Sa présence nous permet d'avoir un regard attentif et parfois critique sur ce qui se passe sur place mais également, en retour, sur la manière dont nous procédons. Nul doute qu'elle nous aidera à améliorer notre fonctionnement.

**L'année 2013 est caractérisée par la poursuite de notre aide au fonctionnement** dans tous les lieux.

**Compte tenu de la situation locale difficile et de l'absence de voyage aucun investissement lourd n'a été réalisé.** Cette absence d'investissement nous permet, par ailleurs, de reconstituer une trésorerie qui nous autorisera, dans les années à venir, à réaliser d'autres opérations plus coûteuses.

**Passons en revue les différentes lieux où nous intervenons.**

## -WANYAKUY

**L'année a été marquée, dans un premier temps, par de grosses difficultés** : absence totale de nouvelles de nos partenaires malgré plusieurs demandes répétées. Cette situation nous amenait à bloquer le

salaires des instituteurs et à suspendre le partenariat avec le village. La réponse ne s'est pas fait attendre et, heureusement, tout est rentré dans l'ordre et les nouvelles sont aujourd'hui très fréquentes.

L'école reste dynamique malgré un effectif en baisse (lié à l'ouverture d'autres classes dans un village voisin), les latrines financées par Soli-Mali ont été mises en fonction, et le jardin de l'école a connu ses premières récoltes.



Les latrines à Wanyakuy

## -SEGUE LES PIERRES

Poursuite de notre **aide au fonctionnement** de l'internat et de **l'aide à la scolarisation** des enfants.

A noter que l'internat est désormais géré par les prêtres maliens de la paroisse de Ségué, depuis le départ des sœurs de l'Ange Gardien.

L'école continue à bien fonctionner.

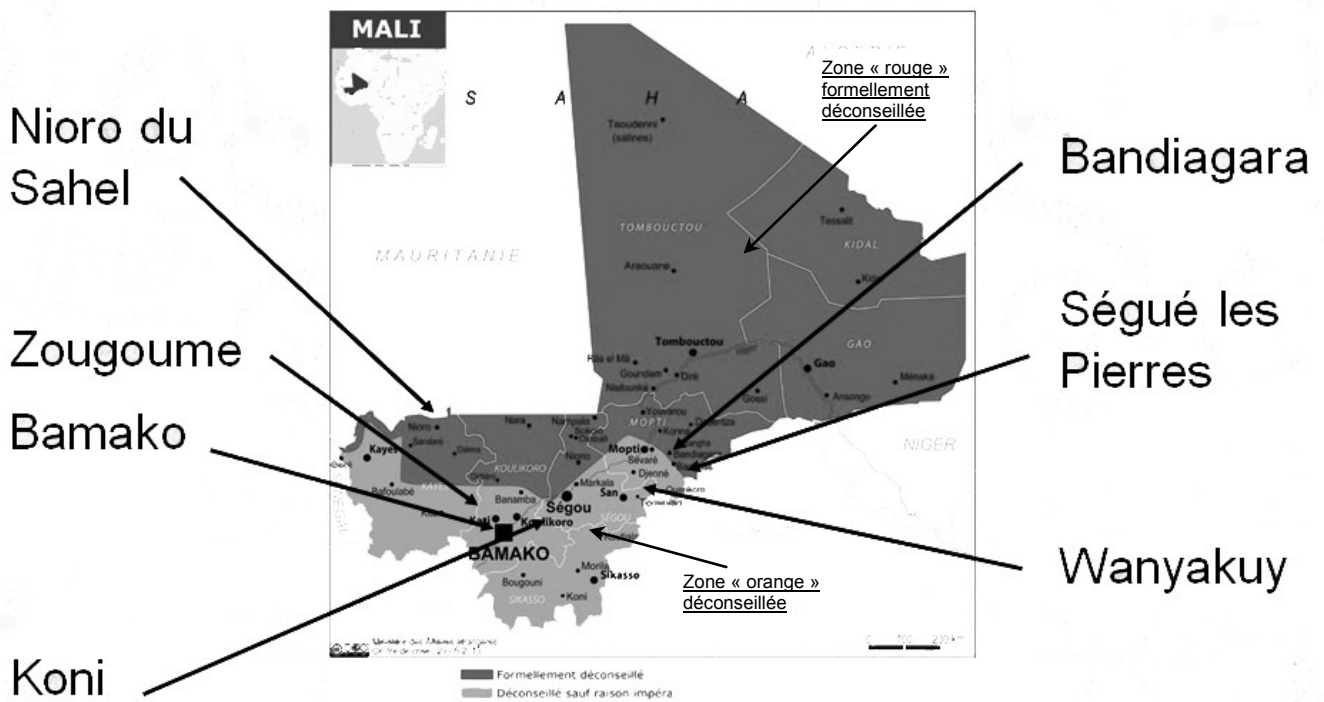
## -NIORO DU SAHEL

Soli-Mali prend en charge financièrement la totalité du **fonctionnement du centre nutritionnel pour enfants malades**. Cette année encore, et malgré les conditions difficiles, 1 tonne 1/2 de lait en poudre a été acheminée sur place grâce à l'entreprise Bonilait Proteines qui nous le fournit gratuitement et à la ville d'Angers qui met une partie de son container à notre disposition

## -BANDIAGARA

Le centre d'accueil, dont Soli-Mali a financé l'adduction d'eau et d'électricité, fonctionne depuis la rentrée 2011 et héberge aujourd'hui 45 jeunes filles. Les religieuses qui le gèrent ont pris la décision de rester sur place malgré la situation, en pleine zone rouge, de Bandiagara.

# Assemblée Générale



## Les lieux où nous intervenons

### -BAMAKO

Le conseil d'administration de Soli-Mali a pris la décision d'interrompre son partenariat avec l'APAM, compte tenu du manque de fiabilité de cette association.

**Poursuite de notre soutien aux « aides ménagères »** (ces jeunes filles de 10 à 18 ans que les médias appellent souvent « petites bonnes de Bamako »). Berthe, notre responsable de projet sur place continue son travail remarquable au sein de trois centres d'accueil et de formation, avec l'aide de Annie, notre facilitatrice

La convention de partenariat qui était arrivée à son terme, a été remise à plat et assortie de nouvelles exigences afin d'assurer une plus grande transparence dans le fonctionnement.

### -ZOGOUME

Cette année, aucune action n'a été entreprise sur ce site, en raison des difficultés de transport pour se rendre dans ce village.

### KONI

L'activité du centre de soins construit par Soli-Mali en 2008 se développe :

. **Consultations** : 586 personnes dont 400 états de palu et 186 cas de bronchite, de pneumonie et de malnutrition

. **Consultations prénatales** : 88 dont

65% de femmes enceintes malnutries

. **Accouchements** : 92 dont 70% d'enfants hypotrophiques

. **3 décès en 2013** : 1 enfant décédé à la naissance, et la mère et l'enfant décédés lors d'un accouchement.

**L'école** qui comporte maintenant 6 classes (dont 3 financées par Soli-Mali) continue à se développer et à donner satisfaction.

### AU TOTAL EN 2013

L'année 2013, bien que perturbée

par les événements locaux, a vu l'action de Soli-Mali se poursuivre et se développer dans les différents lieux où nous intervenons (à l'exception de Zougoumé). L'ensemble de nos partenaires sur place a parfaitement joué le jeu, malgré quelques difficultés. Les contacts par téléphone et par mail se sont considérablement développés, nous permettant de suivre toutes nos actions avec la plus grande attention. Mais, toute cette activité n'a pu se réaliser que grâce à vos dons et à la participation de tous nos partenaires.

**Soyez en tous remerciés.**

### Au total, depuis 15 ans :

Wanyakuy	95 765 €
Ségué le pierres	90 138 €
Niono du Sahel	47 975 €
Koni	52 346 €
Bamako	150 664 €
Maison de l'Espoir	47 512 €
Bandiagara	28 807 €
Zougoumé	5 069 €

**518 276 € (3,4 millions de Francs) ont été utilisés sur place au profit des enfants Maliens**

# NOS COMPTES (du 01/10/12 au 31/09/13)

## Nos recettes :

Elles sont en baisse par rapport à celles de l'an dernier. Cette diminution s'explique par un partenariat d'entreprise de 3000 € dont Soli-Mali avait bénéficié sur l'exercice précédent, qui n'a pas été reconduit cette année et par une baisse des recettes de la rando Anjou 2012 liée aux conditions climatiques catastrophiques (mais la rando 2013, qui sera comptabilisée dans le prochain exercice s'est déroulée dans de bien meilleures conditions !).

Les dons et cotisations sont restés stables malgré les difficultés économiques traversées par bon nombre d'entre nous. Ils constituent comme chaque année, la ressource la plus importante de notre association (plus de 58 % des recettes).

Mais elle n'est pas la seule.

De nombreuses personnes se mobilisent, en effet, pour organiser des actions dont les bénéfices viennent s'ajouter aux dons :

**des individus** (« actions de solidarité »),

**des écoles ou groupes sociaux** (« actions dans les écoles »)

**les Soli-Maliens eux-mêmes** (« manifestations », « vente d'objets du Mali », « vente de saumon »).

Comme chaque année depuis la création de Soli-Mali, nous n'avons sollicité aucune aide financière publique.

## Nos dépenses :

Les fonds consacrés à nos missions sociales (actions sur le terrain) représentent 92,40 % de nos dépenses totales.

Les autres dépenses sont constituées par l'impression et la diffusion de notre revue « **Le Soli-Malien** » (4,86 %) qui vous permet d'être tenus informés des actions que nous menons, et les frais de fonctionnement de l'association (2,74 %).

Connaissez vous beaucoup d'associations fonctionnant avec si peu de frais de fonctionnement ?

**Le résultat** est largement excédentaire cette année, en raison de l'absence de gros investissement. Cette pause dans les dépenses était une nécessité afin de reconstituer une trésorerie qui, n'en doutons pas, sera certainement indispensable lorsque les conditions locales nous permettront, à nouveau, d'envisager des réalisations plus lourdes financièrement.

<b>Dons + Cotisations :</b>	<b>19 998,00 €</b>
<b>Actions de solidarité :</b>	<b>2 310,00 €</b>
Marché de Noël Landeronde	1 280,00 €
Conseil jeunes Landeronde	169,00 €
Animations Guy et Guitte	350,00 €
Vente de tableaux	210,00 €
Action Michel	80,00 €
Le chant de la pierre	146,00 €
Massages Chantal	75,00 €
<b>Actions écoles :</b>	<b>1 106,59 €</b>
<b>Manifestations :</b>	<b>10 420,09 €</b>
Rando Anjou 2012	4 623,14 €
Rando Vendée 2013	4 028,43 €
Epi Océan	1 768,52 €
<b>Divers :</b>	<b>295,73 €</b>
Produits financiers	121,48 €
Transfert CMO/MALI	-172,85 €
Vente d'objets du Mali	347,10 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>34 130,41 €</b>

<b>Missions sociales :</b>	<b>26 056,27 €</b>
Bamako	14 310,00 €
Nioro	4 383,02 €
Ségué	4 562,00 €
Wanyakuy	2 801,25 €
<b>Communication</b>	<b>1 257,35 €</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>715,95 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>28 029,57 €</b>

<b>RESULTAT de l'exercice :</b>	<b>+ 6 040,84 €</b>
---------------------------------	---------------------

<b>RESULTAT cumulé :</b>	<b>+ 21 805,90 €</b>
--------------------------	----------------------

## Où a été votre argent ?

Retenez bien ceci : sur 100 € dépensés à Soli-Mali, 92,40 € ont été investis dans nos actions sur le terrain, 4,86 € ont servi à vous informer, et 2,74 € ont permis à l'association de fonctionner.

# MERCI !

Merci à vous tous qui nous avez aidés durant toute cette année : vous les donateurs bien entendu, mais également tous les bénévoles qui se sont mobilisés lors des différentes manifestations, les jeunes dans les écoles et institutions, les collectivités locales qui ont mis des salles ou du matériel à notre disposition, les partenaires industriels et commerciaux, les associations, ainsi que les particuliers.

## Partenaires

Chaque année, de nombreux partenaires se mobilisent pour nous apporter leur aide (financière ou en nature), démontrant une fois de plus que la solidarité est une valeur largement partagée dans le monde du travail. Tous (comités d'entreprises et entreprises) méritent un **grand merci** !

### ANJOU :

KEB  
SAS PHICTAL  
CE COURRIER DE L'OUEST  
EDITIONS ICEDAP  
IMPRESSIONS ANIMA & CO EURL  
SARL SIAM  
SAS SEILLERY Sports  
SYMTA PIECES CORTAT Philippe  
Sports NOUCHET Alain  
ALIZES AUTOMOBILES  
CREDIT MARITIME  
G A P E  
Groupe CESBRON  
COMITE DES FÊTES DE MOZE  
EPI OCEAN

### VENDEE :

VERNAGEAU Daniel et Marie-Cécile  
AUDITION BRESSOLLETTE  
AKENA SARL  
KARINE Coiffure  
OUEST ISO FRIGO  
QUINCAILLERIE DU BOCAGE  
RABAUD CREATION SARL  
SOFMA  
TARTINE ET GOURMANDISE  
MA BOULANGERIE LANDERONDE  
COMITE DES FETES DE LANDERONDE

### PARTENARIAT EXCEPTIONNEL :

- L'association **KIWANIS CLUB** (1500 €)

### LAIT POUR NIORO :

La société **BONILAIT PROTEINES** de Chasseneuil du Poitou nous fournit, chaque année, une tonne et demie de lait en poudre pour le centre nutritionnel de Nioro.

## Particuliers

Outre tous les donateurs, sans qui notre association ne pourrait pas vivre, quelques Soli-Maliens ont fait preuve, cette année encore, d'imagination pour nous aider.  
**Merci les amis !**

GUY et GUITTE DELESTRE : chansons  
CHANTAL HERAULT: Massages de nourrissons.  
BERNARD BLIN : vente de tableaux.  
NICOLE DUPRE : vente de tableaux.  
ENFANTS DE MICHEL : dons à l'occasion de sa sépulture.

## Collectivités

Soli-Mali ne perçoit aucune aide financière publique, mais certaines collectivités nous apportent leur soutien, sous une autre forme.  
**Qu'elles en soient remerciées.**

- LA VILLE D'**ANGERS** nous permet de transporter gratuitement du lait et du matériel divers jusqu'à Bamako grâce au container;

- LA COMMUNE DE **LANDERONDE** nous a prêté sa salle communale (randonnée Vendée, assemblée générale 2013) et met un chalet à la disposition de Soli-Mali à l'occasion du Marché de Noël. Le conseil municipal des jeunes organise des actions au profit de notre association.

- LA COMMUNE DE **MOZE SUR LOUET** nous a accordé un tarif préférentiel pour l'utilisation de la salle du Coteau (randonnée Anjou).

- LA VILLE DE **SAINT BARTHELEMY D'ANJOU** nous a prêté du matériel pour la randonnée Anjou.

## Ecoles - Institutions

Des écoles et institutions nous apportent leur aide au travers de l'organisation d'une journée bol de riz, d'une vente de croissants ou de sandwiches, d'épreuves sportives, etc. Tout ceci nécessite un investissement important de la part des élèves mais également des enseignants et encadrants.  
**Merci à tous !**

COLLEGE NOTRE DAME DE L'ESPERANCE, les Brouzils  
OGEC SAINTE THERESE, Laval  
COLLEGE SAINT PIERRE, les Essarts

## Associations

Les membres de plusieurs associations nous ont apporté leur aide. Encore un grand merci !

Le **cyclo club** de ST BARTHELEMY  
Le **comité des fêtes** de MOZE  
Le **comité des fêtes** de LANDERONDE

# Elections

Comme chaque année, lors de l'assemblée générale du 20 octobre et du conseil d'administration du 06 novembre, les membres du conseil d'administration et ceux du bureau ont été renouvelés.

Regardez bien les listes ci-contre : probablement connaissez-vous l'un ou l'autre des membres élus. N'hésitez pas, alors, à les contacter, ils seront heureux de vous faire partager leur vécu et de vous apporter les informations que vous souhaitez.

## Le bureau de Soli-Mali

Président : **Guy BURGEVIN**  
Vice Présidente : **Marie Jeanne MARIO**  
Trésorier : **Jean-Yves COUTRET**  
Trésorière adjointe : **Hélène COUTRET**  
Secrétaire : **Muriel CADEAU**  
Secrétaire adjointe : **Hélène CERSON**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Membres FONDATEURS

Jean-Paul et Brigitte ARTAUD  
Guy et Martine BURGEVIN  
Jean-Yves et Hélène COUTRET

### Membres ELUS

Bernard BLIN  
Marie- Thérèse BOUYER  
Muriel CADEAU  
Armelle CATELAND  
Hélène CERSON  
Cécile GENDRONNEAU  
René HAMON  
Claudie MALLARD  
Marie Jeanne MARIO  
Pascal QUENTIN  
Robert RETHORE  
Daniel VERNAGEAU

# Nouvelles de Zougoumé

A l'heure de « boucler ce numéro » (comme on a l'habitude de dire dans la presse !), des nouvelles toutes fraîches nous arrivent de Zougoumé, adressées par Annie, notre facilitatrice. Avec Berthe (la responsable de notre action à Bamako), elle s'est rendue dans ce village, dans lequel, il y a deux ans, Soli-Mali avait financé une formation concernant la fabrication de savons pour les femmes. Depuis cette action, aucune nouvelle ne nous était parvenue, en raison des difficultés de transports liées aux événements actuels.

Sur place, quelle belle découverte !

Suite à la formation, les femmes se sont regroupées en coopérative. 200 femmes participent à la fabrication des savons (à temps très partiel, bien entendu). Les savons sont ensuite partagés entre les différentes familles du village. Chaque famille revend la production sur les marchés locaux au tarif de 250 FCFA par savon (38 centimes d'euro !) et reverse 175 FCFA à la coopérative. Le bénéfice pour la famille est donc de 75 FCFA par savon (11,5 centimes d'euro !). Ces chiffres peuvent sembler dérisoires mais, ramenés à la réalité locale, ils constituent un complément de ressource important pour chaque famille.

Outre l'aspect financier, le plus important est probablement la dynamique créée dans le village grâce à cette action. L'objectif était de dissuader les jeunes filles d'aller à Bamako chercher du travail comme « petites bonnes », le but est-il atteint ? Nous en saurons probablement un peu plus dans les mois à venir, mais si tel est le cas, Zougoumé pourrait bien servir d'exemple à d'autres villages.

De nouveaux projets en perspective pour Soli-Mali ?

## Les étapes de la fabrication du savon à Zougoumé



## Deux randos, deux succès !

Le 15 septembre à Landeronde, puis le 6 octobre à Mozé sur Louet, les amis de Soli-Mali étaient conviés à venir marcher au profit de notre association. D'un côté comme de l'autre, les amateurs furent nombreux à venir randonner puis à partager le jambon mogettes à Landeronde et la pasta party à Mozé. Ces deux rendez-vous devenus incontournables représentent deux temps forts pour la convivialité mais également pour l'aspect financier, comme en témoigne le bilan réalisé au cours de l'assemblée générale.

**Alors, n'oubliez pas de réserver vos deux week-end pour 2014 !**